

L'AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN ENTREPRISE

Être en mesure d'échanger efficacement dans un contexte professionnel. Améliorer sa maîtrise de l'anglais sur une thématique métier : marketing, relation commerciale, communication, gestion de projet, juridique, RH, audit, finances, recrutement, achats, R&D... Gagner de l'aisance à l'oral en situation professionnelle.

INFORMATIONS

POUR QUI :

Tout public

PRÉREQUIS :

Aucun

DURÉE :

Nous consulter

TARIF :

Demande de devis gratuit

CONTENU

OBJECTIFS

- Connaître le contenu de l'affichage obligatoire .
- Savoir mettre en place un règlement intérieur.

PROGRAMME

Obligations légales et Affichage obligatoire

- Simplification en matière d'affichage et rappel du code du travail
- Utilisation possible des technologies modernes de communication Contenu de l'affichage obligatoire

1. Les affichages généraux

- Inspection du Travail
- Médecine du Travail
- Mission de lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité du Défenseur des droits
- Horaire collectif de travail
- Lieu de consultation du document unique d'évaluation des risques
- Interdiction de fumer et de vapoter – local fumeurs
- Coordonnées des secours d'urgence
- Consignes incendie

2. Les affichages particuliers

- Les représentants du personnel
- Les systèmes de vidéosurveillance et les endroits où sont installées les caméras
- Synthèse du plan d'action en faveur de l'égalité hommes-femmes
- Coordonnées de l'entrepreneur travaillant sur un chantier ayant donné lieu à la délivrance d'un permis de construire, dans le cadre de la lutte contre le travail clandestin
- Signalisation des locaux stockant des produits chimiques dangereux Les communications par tout moyen
- Informer l'inspection du travail La mise en œuvre du règlement intérieur
- Faire appliquer le règlement intérieur Modifier le règlement intérieur
- La procédure en cas de modification

